

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **18 décembre 2007**

Délibération n° 2007-4612

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Avenant n° 1 à la convention avec l'Office du tourisme et des congrès du Grand Lyon pour les exercices 2007-2009

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 6 décembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 19 décembre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Reppelin, Darne J., Vesco, Calvel, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Daclin, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mme Besnard, MM. Bonnard, Bouju, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, M. Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Gigot, Girod, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrrière, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Mermoud, M. Meyer, Mmes Nachury, Palreja, MM. Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Terracher, Tête, Touati, Mme Tourniaire, MM. Vaté, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Rabatel), Muet (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Duport (pouvoir à M. Abadie), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Blein (pouvoir à M. Beauverie), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Mme Bertrix (pouvoir à M. Sauzay), MM. Bideau (pouvoir à Mme Nachury), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Buffet (pouvoir à M. Meyer), Chapas (pouvoir à M. Assi), Mme De Coster (pouvoir à M. Julien-Laferrière), MM. Delorme (pouvoir à M. Denis), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Passi), Gerin (pouvoir à M. Chevailler), Giordano (pouvoir à M. Durieux), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Guétaz (pouvoir à M. Linossier), Mme Marquaille (pouvoir à M. Terracher), MM. Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Deschamps), Mme Orcel-Busseneau (pouvoir à M. Rivalta), M. Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Petitjean), Pesson (pouvoir à M. Bonnard), MM. Rendu (pouvoir à M. Gigot), Roche (pouvoir à M. Claisse), Rousseau (pouvoir à Mme Dubost), Sangalli (pouvoir à M. Allais), Mme Spiteri (pouvoir à M. Bouju), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Terrot (pouvoir à M. Le Gall), Turcas (pouvoir à M. Rémont).

Absents non excusés : M. Chaffringeon, Mme Decriaud, MM. Guillemot, Lévêque, Marquerol, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mme Peytavin, MM. Philip, Thivillier, Uhlich, Vial, Mme Yéréman.

Séance publique du 18 décembre 2007**Délibération n° 2007-4612**

commission principale : développement économique

objet : **Avenant n° 1 à la convention avec l'Office du tourisme et des congrès du Grand Lyon pour les exercices 2007-2009**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par une délibération en date du 10 janvier 2007, le conseil de Communauté a voté une convention triennale pour la période 2007-2009 avec l'Office du tourisme et des congrès du Grand Lyon.

Cette convention précise que l'accord sur le programme annuel sera formalisé par un avenant et que la subvention correspondante sera fixée par le conseil de Communauté dans le cadre du vote de son budget primitif.

Pour l'année 2007, elle s'est élevée à 1 200 000 €, en augmentation de 152 k€ par rapport à l'année précédente afin d'accompagner la montée en puissance du programme grandes manifestations.

1° - Elle a permis d'atteindre les résultats suivants :

- en matière de tourisme de loisirs, les éléments de bilan de l'année 2007 font état d'une tendance globale à l'augmentation du nombre de visiteurs notamment étrangers. Ainsi, l'été 2007 a permis d'enregistrer un nombre de visiteurs en hausse de 20 % par rapport à l'année précédente, dont 60 % d'étrangers (contre 45 % pour l'été 2006). Les ventes de Lyon City card et de visites guidées témoignent également de cette croissance du tourisme d'agrément.

De plus, l'amélioration de la situation financière de l'Office à la suite de la mise en œuvre du plan de redressement a permis d'assurer à nouveau l'accueil des touristes le dimanche.

- en matière de tourisme d'affaires, l'évaluation menée en 2006 par le cabinet Mazars a révélé que l'action déployée par le Bureau des congrès, à travers ses actions propres et à travers ses partenariats, a contribué de manière significative au développement des flux du tourisme d'affaires à Lyon.

En effet, le bilan du contrat grandes manifestations est positif : les flux de tourisme d'affaires sont en augmentation depuis 2004, le nombre de manifestations tenues et le taux de transformation prospect/client sont également en croissance, de même que le nombre de participants par manifestation. On assiste, en outre, à une internationalisation progressive de la place lyonnaise comme destination d'affaires.

Ces tendances se sont poursuivies en 2007.

L'évolution de la place de Lyon dans le classement UIA (Union of international associations) témoigne de ces évolutions : Lyon qui était en 2004 au 77° rang des destinations de congrès dans le monde est maintenant au 30° rang.

De plus, l'Office en tant que partenaire actif du dispositif Only Lyon a participé en 2007 à un travail important sur la notoriété de l'agglomération.

Par ailleurs, une refonte des outils de pilotage portant sur les tableaux de bord de l'activité tourisme d'affaires a été engagée en 2007 à la suite des préconisations de l'étude d'évaluation ci-dessus.

2° - Pour l'année 2008, les principaux axes de travail de l'Office formalisés dans l'avenant n° 1 sont les suivants :

- le tourisme de loisirs

La conjoncture est particulièrement favorable à Lyon en 2008 avec deux grandes manifestations sur le thème du tourisme de loisirs : rendez-vous France qui réunira 800 tours operators du monde entier et le congrès ASTA qui doit rassembler 1 500 agents de voyage principalement américains.

Elles permettront de démultiplier le travail de promotion de Lyon fait par l'Office de tourisme auprès des professionnels du secteur sur les marchés français et internationaux. Ainsi, l'Office détaille pour 2008 un programme d'accueils de presse professionnelle ciblé par marché.

L'objectif est d'accroître de 20 % le nombre de tours operators programmant Lyon ainsi que les ventes de Citycard aux professionnels.

- le tourisme d'affaires

En 2008, le Bureau des congrès, en accord avec ses partenaires dans le cadre du programme grandes manifestations, fera porter ses efforts de promotion sur :

- . la cible associative, notamment sur les associations appartenant aux pôles de compétitivité de l'agglomération et spécifiquement le secteur des sciences de la vie,
- . le segment des salons qui n'a pas été fortement investi jusqu'ici,
- . le marché français et de l'Europe du Nord (Grande-Bretagne et Benelux notamment) en priorité, puis sur les marchés américains et chinois.

Dans ce but, une représentation du Bureau des congrès sera ouverte à Bruxelles, une vidéo de promotion de l'agglomération Only Lyon destination sera réalisée et une étude du marché des foires et salons internationaux sera conduite afin de définir un programme dans ce secteur.

L'objectif est de déposer 25 dossiers de candidatures pour des manifestations sur la cible associative, de gagner 10 grandes manifestations (plus de 1 000 personnes), un salon, et d'accroître de 25 % le nombre de journées congressistes.

En outre, la fonction marketing sera renforcée par le recrutement d'un nouveau directeur marketing au sein de l'Office du tourisme, qui interviendra de façon transversale (tourisme de loisirs et d'affaires).

Afin d'accompagner l'Office dans la réalisation de son programme 2008 et notamment de poursuivre l'effort engagé à travers le programme grandes manifestations, la subvention octroyée par la Communauté urbaine pour cet exercice est en augmentation de 250 k€, soit 1 450 k€ au total ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer, au titre de l'exercice 2008, l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2007-2009 avec l'Office du tourisme et Bureau des congrès.

2° - La dépense, correspondant à la subvention d'un montant de 1 450 000 €, sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,